

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 10 juin 2025

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS LANCE LA PREMIÈRE LIGNE DE COVOITURAGE D'ÎLE-DE-FRANCE

Île-de-France Mobilités lance aujourd'hui la première ligne de covoiturage sans réservation en Île-de-France. Cette ligne **L1**, dessert six communes du plateau de Saclay reliant Cernay-la-Ville à Guyancourt et Gif-sur-Yvette et permet de rejoindre directement les nombreux pôles d'emplois, de recherche et d'enseignement du secteur. Son exploitation sera assurée par la société Ecov.

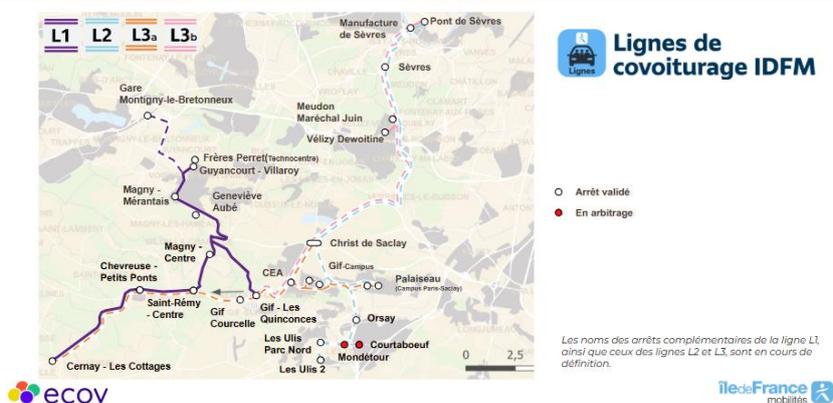
Le covoiturage, une alternative durable à l'autosolisme pour les Franciliens

Depuis 2017, Île-de-France Mobilités soutient le covoiturage grâce à un dispositif qui assure la gratuité pour les abonnés Navigo annuels, mensuels et Imagin'R. Cette solution permet aux abonnés de bénéficier de deux trajets quotidiens en réservant leur trajet via l'application Île-de-France Mobilités, et aux conducteurs de gagner jusqu'à 150€ par mois pour transporter des voyageurs. Sur 2024, plus de 2,8M de trajets ont été subventionnés par Île-de-France Mobilités, soit 800 000 de plus qu'en 2023. 80 % des trajets subventionnés l'ont été en grande couronne.

Pour compléter cette offre, Île-de-France Mobilités développe un réseau de lignes de covoiturage pour des besoins plus spontanés. Les lignes, matérialisées par des arrêts physiques (similaires à des arrêts de bus) fonctionnent grâce à une application de mise en relation conducteurs – passagers en temps réel, qui permet de limiter les besoins d'organisations préalables associés au covoiturage planifié. La prime pour les conducteurs pourra aller jusqu'à 200 euros par mois.

Le déploiement d'une vingtaine de lignes pré-identifiées dans toute la région est prévu d'ici la fin du marché, qui s'étend sur une durée de 8 ans. Deux prochaines lignes seront déployées à partir du mois de septembre 2025.

Réseau de lignes de covoiturage en projet pour septembre 2025



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le plateau de Saclay : mieux desservir un territoire en plein développement

Très actifs sur le plan économique, le plateau de Saclay et ses alentours concentrent de nombreuses activités économiques (plus de 60 entreprises de secteurs de pointe), de recherche (CNRS, ONERA...) et d'enseignement (université Paris-Saclay, Polytechnique, AgroParisTech...), qui nécessitent souvent l'usage de la voiture individuelle.

En attendant la mise en service prochaine de la ligne 18, cette première ligne du réseau de covoiturage francilien porte notre ambition de réduire le nombre de personnes seules en voiture sur les routes et d'offrir une alternative aussi simple d'utilisation que les transports en commun. Le covoiturage apparaît comme la meilleure solution pour se déplacer dans des zones peu denses et encore peu desservies en transports en commun. C'est une solution de mobilité souple, économique et écologique, s'intégrant pleinement à l'ensemble du réseau de transports en commun.



Une ligne de covoiturage, comment ça marche ?

Une ligne de covoiturage, c'est une offre de transport collectif co-produite par les automobilistes qui mettent à disposition leurs sièges libres, au profit de passagers qui suivent le même itinéraire qu'eux.

Concrètement, les passagers qui souhaitent se déplacer :

- Renseignent leur trajet sur l'application " Lignes de covoiturage IDFM " (ou par SMS via les numéros affichés aux arrêts)
- Se rendent à l'arrêt de covoiturage le plus proche de chez eux
- Sont pris en charge par un conducteur qui passe par cet itinéraire

Du côté des conducteurs, la démarche est tout aussi simple. Avant de prendre la route :

- Les conducteurs indiquent leur trajet dans l'application « Lignes de covoiturage IDFM »
- Ils sélectionnent tous les arrêts par lesquels ils comptent passer
- Les panneaux lumineux au bord de la route indiquent la demande d'un passager ainsi que sa destination
- Ils récupèrent leurs passagers aux arrêts sélectionnés, sans modifier leur trajet habituel

Tout cela, sans qu'aucune réservation soit nécessaire : le service fonctionne en temps réel et le départ est garanti aux heures de pointe, le matin en direction de Guyancourt et le soir vers Gif ou Cernay. En effet, si aucun conducteur ne s'est arrêté dans les 10 min, l'assistance appelle le passager pour lui proposer une solution alternative pour l'emmener à bon port sans frais supplémentaires.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un service ouvert à tous avec une large plage horaire

Le service est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 4h00 à 23h00, avec une assistance téléphonique de 6h00 à 21h00 les jours d'ouverture et de 9h à 20h les week-ends.

En cas d'absence de conducteur, la garantie départ est enclenchée au bout de 15 minutes aux heures de pointe (6h00 à 9h00 / 16h00 à 19h00) dans le sens de la pointe et pour tout trajet supérieur à 5 km.

Les conducteurs seront indemnisés :

- + 2,00 € par passager transporté sur plus de 2 km
- Indemnisation siège libre de 0,50 € pour tout trajet déclaré de plus de 5 km en heure de pointe (6h00 à 9h00 / 16h00 à 19h00)

Un investissement de 39 millions d'euros

Annoncé en décembre 2024, le déploiement du projet fait suite à un accord-cadre signé entre Île-de-France Mobilités et Ecov avec un investissement de 39 millions d'euros par Île-de-France Mobilités pour la mise en service de 20 lignes sur huit ans.

Ecov, opérateur de mobilité, conçoit, déploie et opère des lignes de covoiturage express sans réservation pour les trajets du quotidien. Pionnier et leader des lignes de covoiturage express sans réservation, Ecov est chargé de l'analyse des besoins, de la conception des lignes et de l'exploitation du service. La société sera également responsable de la stratégie d'animation et communication pour recruter et fidéliser les usagers, tout en renforçant progressivement la légitimité et l'attractivité du covoiturage en Ile-de-France.

Les départements des Yvelines et de l'Essonne ont pris en charge les travaux d'aménagement des points d'arrêts sur leur territoire.

A propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance les transports publics, les nouvelles mobilités et les mobilités durables pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, etc.), investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Elle décide et pilote les projets de développement des réseaux et de modernisation de tous les transports, dont elle confie l'exploitation à des transporteurs. Présidée par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités est composé de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens et porte ainsi la vision de l'ensemble des transports d'Île-de-France (train, RER, métro, tramway, T Zen et bus).
Site internet : iledefrance-mobilites.fr

À propos d'Ecov :

Créé en 2014, Ecov est le leader dans la conception, le déploiement et l'opération des lignes de covoiturage express sans réservation pour les trajets du quotidien dans les territoires périurbains et ruraux.

Contact presse Île-de-France Mobilités :

contactpresse@iledefrance-mobilites.fr

Contact presse Ecov :

Quentin de Pimodan • quentin@katchreyners.com • 06 22 27 60 01

Chiara Billy Lelandais • chiara@katchreyners.com • 06 33 72 75 59



Yvelines
Le Département



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Contact presse Département de l'Essonne :

BeRobert@cd-essonne.fr - 06 72 36 72 86

Contact presse Département des Yvelines :

edelafoy@yvelines.fr – 06 72 36 72 86

-

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

